

TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN DE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE



L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de **conduire** et de la sécurité routière.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être **acquises pour une conduite en sécurité**, car la conduite est acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert **s'attache à valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire **des points positifs et des points négatifs** restitué par rapport à une compétence donnée.

Un **échange** entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle **ce bilan de compétences** dans une **grille d'évaluation**.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une **durée globale** d'environ cinq minutes.
- Réaliser deux manœuvres différentes, dont **une au Moins en marche arrière** et une à son initiative.
 - Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule **et à répondre à une question** en lien avec la sécurité sociale.
 - Appliquer les règles du **code** de la route, notamment les limitations de vitesse **s'appliquant** aux élèves conducteurs.
 - Adapter votre **conduite** dans un **souci** d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.
 - Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les **plus vulnérables**

LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE

ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil indispensable pour une très partie des jeunes de notre société. Au delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'un véhicule pour les études, le travail ou les loisirs ;

=» ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS.

L'objectif principal des écoles de conduire est d'amener tout élève vers la réussite, en transmettant à chacun la maîtrise des compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoirs faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante devant être prise au sérieux et avec assiduité.

Comment sont évalués vos progrès ?

à l'aide de grille de progression permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos savoir comportementaux, technique et environnementaux au fil de votre apprentissage.

Des évaluations tout au long de votre parcours permettant à votre formateur de mesurer vos progrès et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque l'ensemble des compétences sont requises seront validées.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

ECOLE DE CONDUITE PONTAULT-COMBAULT

Demeurant

19 Avenue de la République
77340 PONTAULT-COMBAULT

Atteste sur l'honneur que

Cette information est mise à la disposition du public sur le site web de l'auto-école

Et affiché au bureau de l'auto-école

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Pontault-Combault, le 30
Octobre 2025